
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 7 décembre 2017 à 14 h
201, avenue Laurier, rez-de-chaussée**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement
Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville
Madame la conseillère Maeva Vilain, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Josefina Blanco, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Isabelle Cadrin, directrice d'arrondissement
M^e Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Cloutier, directeur des Services administratifs/des Relations avec les citoyens/des Communications et du Greffe
Monsieur Guy Ouellet, directeur du Développement du territoire et des travaux publics
Madame Louise-Hélène Lefebvre, directrice de la Culture/des Sports/des Loisirs/des Parcs et du Développement social

10.01 - Ouverture de la séance.

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 14 h 05.

CA17 25 0422

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2017 et portant sur le PTI 2018 - 2019 - 2020.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2017 portant sur le PTI 2018 - 2019 - 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 - Période de questions et requêtes du public.

Une personne a été entendue par les membres du conseil.

10.04 - Période de questions des membres du conseil.

Aucun membre du conseil ne pose de question.

CA17 25 0423**Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2018, 2019 et 2020.**

ATTENDU QUE le sommaire décisionnel a été rendu disponible à tous les membres du conseil à la date de parution de l'avis public le 28 novembre 2017;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe;

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

D'approuver la liste de projets jointe au sommaire décisionnel qui constitue le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2018, 2019 et 2020.

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (chapitre C-11.4), au comité exécutif.

D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1170311002

CA17 25 0424**Avis de motion, présentation et adoption du projet du Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2018 (2017-11).**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

Avis de motion est donné par le maire de l'arrondissement, monsieur Luc Ferrandez, qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter pour adoption le règlement 2017-11 – *Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2018*, et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

ADOPTION DU PROJET

D'adopter le projet du règlement 2017-11 – *Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2018*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1170311004

CA17 25 0425**Levée de la séance.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Josefina Blanco

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 décembre 2017 portant sur le PTI 2018 – 2019 – 2020. Il est 14 h 26.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

le maire Luc Ferrandez
maire d'arrondissement

Claude Groulx
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 18 décembre 2017.